



MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
GENEVE

**Déclaration de S.E. M. Oğuz DEMİRALP
L'Ambassadeur, Représentant Permanent de Turquie
Après des Nations Unies à Genève
et des Organisations Internationales en Suisse**

**99^e Conseil de l'OIM
(29 novembre- 2 décembre 2010)**

Monsieur le Président,

Je tiens à vous féliciter pour votre élection à la présidence du Conseil. Je suis convaincu que sous votre direction avisée, des progrès substantiels seront réalisés au cours de cette session. Je voudrais également exprimer notre gratitude à votre prédécesseur, SEM. Shinichi KITAJIMA pour excellent travail qu'il a accompli durant son mandat.

Par ailleurs, je souhaite la bienvenue au Royaume du Lesotho, à la République Centrafricaine, à la République démocratique du Timor-Leste, à la République du Botswana et au Royaume du Swaziland qui ont adhéré à l'OIM. Nous nous réjouissons de collaborer avec eux.

Monsieur le président,

La Turquie étant géographiquement sur une importante route migratoire est confrontée à un nombre toujours croissant de migrants clandestins qui tentent de traverser son territoire vers l'Europe. Dans le cadre du processus d'adhésion à l'Union Européenne nous avons pris plusieurs mesures pour harmoniser notre législation nationale avec les acquis de l'UE. Dans cette perspective, "le Plan d'action national turc pour l'adoption de l'acquis communautaire dans le domaine de l'asile et migration" a été approuvé par notre Premier Ministre le 25 mars 2005.

En outre, le «Bureau du renforcement de la capacité administrative et de la mise en œuvre de la législation d'asile et de la migration" a été créé le 15 Octobre 2008. La tâche du Bureau consiste à effectuer toutes les activités nécessaires en vue de la préparation de la législation requise et le renforcement des capacités pour la structure institutionnelle dans le domaine de l'asile et la migration, ainsi que de coordonner les projets financés de l'UE. Le Bureau relève directement du sous-secrétaire du ministère de l'Intérieur.

Par ailleurs, Avec l'aide du Bureau de l'OIM à Ankara, plusieurs progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de mesures visant à lutter contre la migration irrégulière.

A cette occasion, nous souhaitons de bienvenue et beaucoup de succès à Mme. Meera Sethi qui est nommé récemment Directrice du Bureau d'Ankara.

Monsieur le Président,

La migration légale est un phénomène social très complexe. Elle doit être traitée de manière globale, à travers une approche holistique. Nous ne devrions pas considérer la migration comme un problème entre les pays développés et ceux en développement. Nous devrions garder à l'esprit que des solutions communes que nous trouverons ensemble serviraient les intérêts de chacun. À cet égard, l'OIM et d'autres organisations internationales ont un rôle important à jouer. Une coopération étroite entre ces organisations ainsi qu'entre ces organisations et les pays membres est essentiel. La coopération inter institutions doit être effectuée de façon complémentaire tout en évitant les doubles emplois inutiles.

La migration irrégulière est une autre question qui mérite une coopération globale entre les pays d'origine, de destination ainsi que de transit. L'ouverture de canaux de migration légale, contribuerait grandement aux efforts visant à traiter des flux mixtes. A cet égard, nous partageons l'avis que la meilleure façon de lutter contre la migration irrégulière est de renforcer les canaux de migration légale. Nous sommes heureux de constater qu'un nombre croissant de pays appuie cette approche. Nous encourageons les institutions nationales ainsi que les institutions internationales à mener des nouvelles études sur cette question. Une discussion plus approfondie sur cette question en vue de réduire les divergences et essayer de déterminer une approche commune serait extrêmement utile.

Monsieur le Président,

Nous nous félicitons de l'organisation de la quatrième réunion du Forum Mondial sur la Migration et le Développement qui s'est tenue à Puerto Vallarta (Mexique). Les échanges qui ont lieu entre les Etats et avec la société civile ont permis d'améliorer la compréhension mutuelle et la coopération avec tous les partenaires.

Je tiens à exprimer notre gratitude au Directeur général pour son exposé complet qui résume les tendances migratoires actuelles ainsi que la réponse de l'Organisation à ces défis. Saisissant cette occasion, je tiens à féliciter le directeur général et son équipe pour leurs efforts visant à apporter plus d'efficacité, de clarté et de transparence à l'organisation.

Monsieur le Président,

La stratégie de l'OIM a été approuvée peu avant la première réunion du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), qui a eu lieu à Bruxelles en juillet 2007. Je suis heureux d'entendre les informations données sur les progrès réalisés en ce qui concerne sa mise en œuvre. Aujourd'hui, le Conseil de l'OIM est saisi d'un projet de résolution sur la révision de la stratégie de l'OIM. La Turquie espère que l'OIM continuera à faire rapport sur les progrès réalisés à intervalles réguliers, notamment sur la conformité des différents projets à la stratégie de l'OIM.

L'impact de la crise financière a conduit les États à réduire les dépenses dans la mesure du possible. Nous savons que l'OIM est également affectée par cette situation, mais nous comptons sur les capacités de l'administration pour optimiser l'utilisation de ses ressources financières. Par conséquent, La Turquie se félicite également que l'OIM n'a pas proposé l'augmentation de son budget administratif pour 2011.

La Turquie se félicite de l'intention de l'OIM d'organiser une réunion au niveau ministériel à l'occasion du 60e anniversaire de l'OIM en 2011. Nous pensons que cette réunion devrait favoriser l'OIM de conserver le rôle d'organisation mondiale chef de file dans le domaine de la gestion des migrations, en traitant le phénomène migratoire dans une perspective holistique intégrale.

Permettez-moi de conclure en réitérant notre engagement à coopérer étroitement avec l'OIM et d'autres organisations internationales compétentes sur les questions liées aux migrations.

Je vous remercie monsieur le président.